



**SOMMET
HUMANITAIRE
MONDIAL**

ISTANBUL
23-24 mai 2016

LES FEMMES ET LES FILLES : UNE INCITATION À L'ACTION POUR ASSURER L'ÉGALITÉ DES SEXES

TABLE RONDE DES DIRIGEANTS DE HAUT NIVEAU

Deuxième et troisième responsabilités fondamentales du Programme pour l'humanité

« La participation à part entière et en toute égalité des femmes et des filles [...] à tous les niveaux doit devenir la norme. »

Rapport du Secrétaire général pour le Sommet mondial sur l'action humanitaire

RAPPEL DES FAITS

Le premier Sommet mondial sur l'action humanitaire se déroulera les 23 et 24 mai 2016 à Istanbul (Turquie). Les vastes consultations tenues durant trois années auprès de plus de 23 000 personnes de 153 pays font clairement ressortir la nécessité de modifier la manière dont la communauté internationale répond aux besoins humanitaires et aux souffrances, et de renouveler les engagements à l'appui de l'humanité. Istanbul sera l'occasion de faire preuve d'unité et de solidarité à l'échelle mondiale pour faire obstacle et mettre un terme aux souffrances, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour replacer l'humanité au cœur du processus de prise de décisions et d'actions collectives.

Dans le rapport qu'il a préparé pour le Sommet mondial sur l'action humanitaire, le Secrétaire général des Nations Unies appelle les États Membres et les autres parties prenantes à accepter cinq responsabilités fondamentales qu'il juge essentielles pour mieux servir l'humanité, et à mener une action sur cette base. Son Programme pour l'humanité décrit les principales mesures et réorientations



stratégiques nécessaires pour s'acquitter de ces responsabilités. Le Secrétaire général lance un appel aux dirigeants mondiaux réunis au Sommet pour qu'ils s'engagent à donner suite au Programme. Ce dernier doit définir un cadre d'action, de changement et de responsabilité mutuelle pour mesurer les progrès au cours des trois prochaines années et au-delà.

La Table ronde des dirigeants de haut niveau organisée sur le thème « Les femmes et les filles : une incitation à l'action pour promouvoir l'égalité des sexes » couvre les deuxième et troisième responsabilités fondamentales du Programme pour l'humanité. La deuxième responsabilité fondamentale nous enjoint de « défendre les normes qui protègent l'humanité, notamment en éliminant les violences sexuelles et sexistes et en traitant les survivants avec dignité » tandis que la troisième responsabilité fondamentale nous rappelle de « ne laisser personne pour compte, notamment en démarginalisant et en protégeant les femmes et les filles ».

CONTEXTE

Les catastrophes tuent plus de femmes que d'hommes. Les pays en proie à des conflits ou touchés par des catastrophes ont les taux de morbidité et de mortalité maternelles les plus élevés. Toutes les formes de violences sexistes contre les femmes et les filles s'intensifient durant les conflits. Parce qu'elles ne sont pas considérées comme des égales, ces dernières ne peuvent pas vivre en bonne santé, en sécurité et dans la dignité, ni réaliser pleinement leur potentiel. Bien que les inégalités entre les sexes existent dans tous les contextes, les femmes et les filles souffrent davantage de cette forme de discrimination dominante en temps de crise. Elles font l'objet de violences sexistes extrêmes, ne peuvent pas bénéficier de services qui pourraient les sauver ni participer à la prise de décisions ayant des répercussions sur leur vie. L'action humanitaire continue néanmoins de ne pas répondre à leurs besoins et de les laisser pour compte.

Jusqu'en 2015, à peine 0,5 % de l'aide humanitaire était consacrée à la lutte contre les violences sexistes. Seulement 43 % des femmes en situation d'urgence ont accès à des services de santé procréative bien que 60 % des femmes qui meurent durant leur grossesse ou leur accouchement se trouvent dans des zones en crise. Les associations féminines et les ministères publics de la condition féminine ont reçu juste 1 % de la totalité des financements destinés aux États fragiles en 2015. Les capacités et les connaissances des associations féminines ne sont pas pleinement exploitées alors que l'on a pu constater qu'elles sont les moyens les plus efficaces d'accroître l'impact des interventions humanitaires. Assurer le respect des droits des femmes et leur donner les moyens d'agir accélère également le passage de l'action humanitaire à la reprise, accroît la résilience et réduit ainsi la probabilité de nouvelles crises humanitaires.

Nous devons collectivement prendre des mesures beaucoup plus ambitieuses pour permettre aux femmes et aux filles de jouir de leurs droits fondamentaux et mettre un terme à la discrimination en situation de crise.

OBJECTIF

La Table ronde des dirigeants de haut niveau organisée sur le thème « Les femmes et les filles : une incitation à l'action pour promouvoir l'égalité des sexes » a pour objectif d'amener les dirigeants à faire montre d'esprit de décision et à se charger de répondre aux besoins des femmes et des filles en situation de crise. Après des décennies caractérisées par une action insuffisante, nous devons saisir l'occasion présentée par le Sommet pour cibler l'attention du monde entier sur l'exclusion inacceptable des femmes et des filles des processus de décisions dans de nombreuses situations de crise, et sur l'impact dévastateur de la guerre, des déplacements et des catastrophes sur leur vie et leurs moyens d'existence.

Dans le droit fil du Programme en faveur de l'humanité du Secrétaire général, les participants à la Table ronde s'efforceront d'obtenir des dirigeants des engagements concrets dans le domaine des politiques, des opérations et des financements pour répondre aux questions suivantes :



- *Comment pouvons-nous assurer le respect du principe de responsabilité à l'échelle du système à l'appui de l'égalité des sexes et de la démarginalisation des femmes et des filles en situation de crise, notamment dans le contexte d'un accroissement de l'ampleur des financements accordés aux associations féminines?*
- *Comment pouvons-nous notablement élargir l'accès à des soins de santé sexuelle et procréative de qualité et complets afin de réduire la mortalité maternelle dans les situations humanitaires?*
- *Quelles sont les mesures ambitieuses qui doivent être prises pour éliminer les violences sexistes et assurer la fourniture d'un appui universel de qualité aux survivants?*

Les engagements doivent avoir pour objet de permettre aux femmes et des filles de jouer un rôle moteur et d'assurer une place centrale à leurs droits, à leur protection et à la satisfaction de leurs besoins dans le cadre des programmes humanitaires; de veiller à ce que les associations féminines bénéficient de financements plus importants et d'un plus grand soutien; et d'assurer l'accès des femmes et des adolescentes à des soins de santé sexuelle et procréative de qualité et complets. L'engagement de soutenir la mise en œuvre de l'Appel à l'action pour la protection contre la violence sexiste et le plan de réalisation correspondant doit également être pris à un haut niveau. Les cibles qui doivent être établies pour parvenir à l'égalité des sexes, démarginaliser les femmes et les associations féminines, réduire la mortalité maternelle et éliminer les violences sexuelles et sexistes dans les contextes humanitaires seront définies avant le Sommet et formeront un cadre permettant de mesurer les progrès. Les engagements annoncés durant la Table ronde devront s'appuyer sur le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes, les objectifs de développement durable et la résolution 2242 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité.

FORMAT ET STRUCTURE*

La Table ronde des dirigeants de haut niveau sera organisée et animée par un président, avec l'appui d'un rapporteur. Elle donnera lieu à l'établissement d'un compte rendu, qui énoncera les engagements individuels et collectifs pris par les participants et présentera la voie à suivre. Le compte rendu de la Table ronde apportera des éléments utiles au compte rendu du Président du Sommet mondial sur l'action humanitaire.

Cette Table ronde de haut niveau durera deux heures, et donnera lieu à des interventions de 35 à 50 dirigeants mondiaux. Chaque dirigeant pourra être accompagné de deux conseillers. Les dirigeants s'exprimeront à partir de sièges attribués (format de la table ronde) et leur intervention ne devra pas durer plus de trois minutes. La Table ronde sera ouverte aux médias et diffusée en direct, notamment sur le Web. L'heure et le lieu de cette session seront prochainement communiqués.

ENREGISTREMENT ET PRÉPARATIFS DE LA TABLE RONDE

Cette table ronde a pour objet de permettre aux États Membres et à d'autres parties prenantes d'annoncer les engagements qu'ils prendront pour assurer des progrès tangibles au regard des recommandations formulées dans les deuxième et troisième Responsabilités fondamentales du Programme pour l'humanité. Veuillez manifester votre intérêt pour la Table ronde et indiquer la mesure dans laquelle vous envisagez d'y participer en envoyant un courriel à genderempowerment.roundtable@whsummit.org au plus tard le 25 mars 2016.

Le secrétariat du Sommet mondial sur l'action humanitaire contactera les États Membres et les autres parties prenantes intéressées au cours des deux prochains mois pour préparer chaque Table ronde des dirigeants de haut niveau, notamment en recensant et en obtenant des engagements concrets en vue de la réalisation de progrès au regard des cinq Responsabilités fondamentales du Programme pour l'humanité. Cette collaboration s'appuiera sur les partenariats déjà forgés avec les États Membres et les parties prenantes et les élargira.

*Le format et la structure de cette table ronde restent sujets à modification.